

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 23127
---	--	----------------------------

SEANCE du : 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 10 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 4 juillet 2023.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Yannick CHARRIER	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN
Philippe BARON	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Sandrine DELUGEAU	Emmanuelle MENARD	Alain ROBIN
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Pierre BUREAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Nathalie MOREAU	Marinette TALLIER
Sandra CAILTON	Pascal GABILY	Jean-François MORIN	Rodolph THIBAudeau

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Marie JARRY - pouvoir à Yannick CHARRIER	Véronique VILLEMONTAIX - pouvoir à Bruno COTHOUIS	Jamel CHENIOUR - pouvoir à Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU - pouvoir à Jean-François MORIN	Stéphanie FILLON - pouvoir à Emmanuelle MENARD	Bérangère BAZANTAY - pouvoir à Jean-François MOREAU
Bruno BODIN - pouvoir à Anne ROUX	Florence BAZZOLI - pouvoir à Pierre MORIN	Philippe ROBIN

Secrétaire de séance : Alain ROBIN, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques



Créations de postes – août 2023

Dans le cadre des promotions et des avancements de grade 2023 des agents communaux, le tableau des effectifs doit être mis à jour.

Il appartient au Conseil Municipal de créer les postes à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services conformément au code général de la Fonction Publique.

Ci-dessous le tableau des postes à créer :

Au	Grade	Temps de travail hebdomadaire
01/08/23	Attaché principal	35
	Attaché principal	35
	Attaché hors classe	35
	Animateur principal 2 ^{ème} classe	35
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	33
	Assistant de conservation principal 1 ^{ère} classe	35
	ATSEM 1 ^{ère} classe	33.5
	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	32

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la création de ces postes.

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20230710-DG_DEL_2023127-DE
 Date de télétransmission : 12/07/2023
 Date de réception préfecture : 12/07/2023

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Alain ROBIN



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20230710-DG_DEL_2023127-DE
Date de télétransmission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023